

## HORAIRES DES MESSES :

Saint Laurent : dimanche à 9h30.

Sainte Bernadette : samedi à 18h30, dimanche à 11h et 18h30.

En semaine à Sainte Bernadette : mardi et jeudi à 8h ; vendredi à 18h30.

## ADORATION

Saint Laurent : chaîne d'adoration continue à la chapelle

Sainte Bernadette : heure d'adoration du lundi au vendredi de 17h30 à 18h30. |

## INTENTIONS DES MESSES DU 12 AU 18 JUILLET |

**Samedi 12 juillet 18h30 à Ste Bernadette**

*Jacques LECOIN – René LE TANNO*

*Vivants: 70 ans de mariage de Roger et Marianne*

**Dimanche 13 juillet 9h30 à St Laurent**

*Roger MATELON – Laurent PARSY – Jeanne GOURDIOLE – André VIBOUD*

*Michèle DANIEL – Manuel SAN JOAQUIN – André GOMEZ – Maria DONA*

*Familles CROSET-BOLLARD – Colette THÉNARD – Marie-Louise FAVRE*

*Jacqueline COLLENOT – Monique LIBRA et Françoise COMTE*

*Paul GOURAUD – Henri DELACHENAL et son épouse*

**11h à Ste Bernadette**

*Matthieu REY GRANGE – Andrée et Jacques CHARNAUX*

*Jean-Pierre ROSTOLL – Claudine KIMMEL – Famille MAISTRE*

**18h30 à Ste Bernadette**

*Denis LISSOT – Famille et défunts BARBARAS*

**Mardi 15 juillet 8h à Ste Bernadette**

*Michel LEMAITRE*

**Jeudi 17 juillet 8h à Ste Bernadette**

*Janine LAMBERT*

**Vendredi 18 juillet 18h30 à Ste Bernadette**

*Défunts de la Paroisse*

Paroisse Le Christ ressuscité entre lac et colline  
39, avenue d'Albigny – 74000 ANNECY- [www.pcr74.fr](http://www.pcr74.fr)

## ACCUEIL PAROISSIAL :

Saint Laurent (04 50 23 00 93) : samedi de 9h à 11h.

Sainte Bernadette (04 50 23 02 45) : pendant l'été, mardi, jeudi et samedi, de 9h à 11h.

Père Michel TOURNADE : 06 86 89 65 44 - Père David AHOSSINO : 07 44 20 70 83

EAP / Pour contacter l'équipe d'animation pastorale : [eap@pcr74.fr](mailto:eap@pcr74.fr)



**Dimanche 13 juillet 2025**  
**15<sup>e</sup> dimanche du Temps Ordinaire**  
**Année C** |

« **Va, et toi aussi, fais de même.** »

(Lc 10, 25-37)

À partir de la parabole du bon Samaritain, dont il est question dans l'Évangile de ce dimanche, nous pouvons retenir trois points pour notre réflexion.

### 1. « Être saisi de pitié »

La première chose qui distingue le bon Samaritain du prêtre et du lévite, c'est qu'il est saisi de pitié. Il se laisse toucher intérieurement ; il ne peut pas rester indifférent. Ce terme « *saisi de pitié* » est très caractéristique de la miséricorde, un sentiment très puissant dans le cœur humain. Cela vient du fait que nous sommes créés à l'image de Dieu. La première leçon que nous pouvons tirer de l'histoire du bon Samaritain est qu'il faut se laisser toucher par la détresse de l'autre, sans porter de jugement sur sa culpabilité.

### 2. « S'approcher. »

Le prêtre et le lévite, eux, s'écartent ; ils prennent leur distance. S'approcher ferait en sorte que la détresse de cet homme roué de coups ne leur serait plus tout à fait étrangère. Ce n'est pas en le regardant de loin que le Samaritain découvre que le malheureux est encore en vie. C'est en s'approchant du blessé qu'il le découvre. C'est précisément à ce moment qu'il y a un renversement : ce n'est plus le malheureux qui est le prochain, mais le Samaritain qui devient le prochain, parce qu'il s'est approché. Dès lors, ce pauvre homme roué de coups n'est plus seul avec son problème.

### 3. « Il faut faire de notre mieux. »

Le bon Samaritain n'était pas médecin ; il n'était sans doute pas plus doué que les autres. C'est en se laissant saisir par la pitié et en s'approchant qu'il a réalisé qu'il pouvait agir. Il passe à l'action : il panse ses plaies. La loi d'amour de Dieu « n'est pas au-dessus de nos forces ni hors de nos atteintes », nous rappelle la première lecture de ce dimanche.

Demandons la grâce de Dieu pour devenir de bons Samaritains, afin de poursuivre la mission d'amour de Dieu et d'accéder à la vie éternelle.

**Père Samuvel Devaraj THOMAS, msfs**

BAPTÊMESÀ St Laurent

Dimanche 13 juillet à 10h30 : Olivia GIROD

Samedi 19 juillet à 11h : Matthew NGUYEN SMOLIS

À Ste Bernadette

Samedi 12 juillet à 11h : Louise MANDALLAZ

Dimanche 20 juillet à 12h : Nino MARINI ROMAND

MARIAGEÀ St Laurent

Samedi 26 juillet à 16h : Morgan PETREQUIN et Eva ATHÉE

*Pour les baptêmes et les mariages, une permanence uniquement téléphonique a lieu tous les lundis au 04 50 23 02 45 de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h pour renseignements et suivi des dossiers.*

\*\*\*

ACCUEIL PAROISSIAL

Les horaires sont adaptés à la période estivale : à Sainte Bernadette, mardi, jeudi et samedi, de 9h à 11h ; à Saint Laurent, samedi, de 9h à 11h.

LA SALLE DU PREMIER PAS vous accueille à Sainte Bernadette avant et après les messes. Vos intentions de prière déposées, seront portées au moment de l'offertoire à la messe de 11h.

LE CAFÉ DU CURÉ sera ouvert cet été, du mardi au dimanche :

- du mardi au vendredi : de 8h30 à 11h30 et de 15h à 17h30 ;

- le samedi : de 9h à 11h30 ;

- le dimanche : de 15h à 17h30.

TRAVAUX

La dernière phase des travaux dans l'église Sainte Bernadette se poursuit. A cet égard, merci à tous de vous adapter aux conditions d'accueil particulières dans notre église pendant cette période. Et merci à tous ceux qui voudront bien participer à la souscription lancée pour l'ensemble de ces travaux : **« pendant l'été, la souscription ne s'arrête pas ! »**

Modalités décrites sur le site [pcr74](http://pcr74.com), rubrique « travaux de rénovation ».

À NOTER DANS VOS AGENDAS : 2 DATES IMPORTANTES AU MOIS DE SEPTEMBRE, POUR DES ÉVÈNEMENTS AU PROFIT DE LA PAROISSE

Le **dimanche 14 septembre** : la fête villageoise à Annecy-le-Vieux ;

Le **samedi 27 septembre** : concert à Sainte Bernadette, par l'ensemble des « violons de Prague »

\*\*\*

PROPOSITION DE TEMPS FORT POUR L'ASSOMPTION À VIVRE EN DOYENNÉ

10h30 : messe à l'Église de Novel

12h15 : repas partagé (pensez à prendre vos couverts) à l'extérieur ou à l'intérieur selon la météo, maison paroissiale de Novel

14h15 : récitation du chapelet à l'Église de Novel

18h30: Vêpres à la basilique des Fins.

CET ÉTÉ EST PEUT-ÊTRE LE MOMENT DE NOUS RAPPELER L'UNE DES INITIATIVES QUE NOTRE ÉVÊQUE NOUS INVITAIT À METTRE EN ŒUVRE PENDANT L'ANNÉE PASTORALE 2024-2025 : ACCOMPAGNER, PARRAINER UNE PERSONNE

« Je propose que chaque chrétien - chacun de nous - prenne en charge, par amitié, par souci d'accompagner, une personne que nous ne connaissons pas encore. Pendant une année, nous nous engageons à être attentif à une personne que la Providence mettra sur notre route - un voisin ou une voisine, un catéchumène ou un néophyte, un jeune en recherche, une personne seule ou en difficulté. L'accompagner en prenant l'initiative de créer une relation d'amitié avec elle, en lui parlant, en prenant de ses nouvelles, en fêtant son anniversaire, en l'invitant à des moments conviviaux, en l'accompagnant à l'église, en développant à son égard, une charité concrète et inventive. La condition, c'est que ce soit une personne avec qui, aujourd'hui, nous n'avons pas encore de relation.

Si chacun d'entre nous s'engage à accompagner une seule personne, nous aurons la joie d'intégrer à la vie fraternelle de nouveaux frères et sœurs. »

**BEL ÉTÉ À TOUS !**